

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : kim-ratelle001-csssamares-gouv-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/9db4e818ec25d3d4e5372b4a>

Date d'obtention : 2025-04-28 20:58:24

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est important d'accueillir l'information peu importe de qui elle vient. Ensuite réfléchir à ce qui nous appartient de faire en tant que milieu scolaire et diriger les personnes vers le bon protocole à suivre. Si le bon protocole à suivre est avec nous les intervenants scolaire, il faut agir avec bienveillance et suivre la trousse Sexto. Pos

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les étapes sont évolutives. En graduant dans les déclarations et dans mes grilles cela me révélera l'ampleur de la situation et les interventions que je devrai mettre en place. La situation peut prendre une direction complètement inattendue. Il est important de respecter les étapes de la trousse Sexto pour diminuer les conséquences envers les gens impliqués.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La plus délicate me semble être celle où je dois rester la personne en position de relation d'aide autant avec l'investigateur que la victime. Ce qui est délicat aussi est de bien cerner si cela est une situation qui demande la trousse Sexto ou non.